



# **RAPPORT D'ACTIVITE**

## **2017 – 2018**

# **La Forestière**

**société coopérative de propriétaires  
et exploitants forestiers**

## Conseil d'Administration

<b>Président</b>	Gubler Gilbert	Moudon
<b>Vice-Président</b>	Ruch Daniel	Corcelles-le-Jorat
<b>Membres</b>	Fivaz Laurent	Corbeyrier
	Giesch Christina	Sion (VS)
	Humbert Philippe	Marchissy
	Métraux Jean-François	Etat de Vaud
	Rochat Paul-Claude	L'Abbaye
	Schwerzmann Christophe	Vallorbe
	Thuillard Jean-François	Froideville

## Billet du Président

Les activités de La Forestière se déclinent sous quatre axes : le négoce de bois, la pépinière de Genolier ainsi que la défense des intérêts des membres de la coopérative, à savoir les tâches associatives, sans oublier son parc immobilier. Le présent rapport d'activité relate l'exercice écoulé et présente la palette des nombreuses activités de La Forestière.



## Marche de l'entreprise

Le climat de travail dans l'entreprise est positif. Les collaborateurs s'adaptent aux changements de situation et évoluent dans le sens du succès.

Soucieux de comprendre toujours mieux les rouages et activités de La Forestière, j'ai eu l'occasion de partager une journée "dans le terrain" avec un de nos agents et une autre à la pépinière de Genolier. Durant ces deux journées, j'ai pu apprécier la complexité tout comme le professionnalisme avec lequel nos collaborateurs exercent leurs métiers.

## Situation financière

Dans ce climat fait d'incertitudes, l'établissement d'un budget et le respect de son application constituent toujours une gageure.

Les effets de la tempête Eléonor ont perturbé, et ce n'est pas fini, le rythme d'approvisionnement des scieries. Ce phénomène entraîne directement une modification des prix du marché. Si, à l'échelon national, les négociations avec les scieurs n'ont pas débouché sur une progression du marché, La Forestière a pu obtenir une hausse auprès de ses partenaires scieurs.

Ainsi, le volume des bois traités s'élève à 175'879 m<sup>3</sup> pour un prix moyen de CHF 79.-, en hausse de CHF 3.- par rapport à l'exercice précédent.

La pépinière montre également un résultat positif, en partie grâce aux royalties générées par les produits du brevet de la Laurelle "Genolia".

Du côté des immeubles, l'entretien usuel ainsi que la peinture sur le bâtiment de la pépinière constituent les éléments marquants de cet exercice.

Le suivi des débiteurs, contrôlé de près avec efficacité, évite de longues et fastidieuses procédures.

Finalement, les finances de notre coopérative sont saines et les réserves permettent de ne pas recourir à l'emprunt. Mieux, elles offrent au conseil d'administration la possibilité d'intervenir dans des créneaux économiques propices à notre développement.

## Promotion et développement

Soucieux de coller à la réalité des besoins de nos partenaires, le Conseil d'administration se penche également sur des mesures de diversification tout comme il se préoccupe de la pérennité des bonnes relations avec ses partenaires.

- Fagus Jura SA, devenu Fagus Suisse SA a désormais réuni le financement nécessaire (5,5 mio) à son avènement. La Forestière, avec le soutien de ForêtSuisse est actionnaire pour CHF 200'000.-.

- Des discussions engagées avec la pépinière du Gros de Vaud, qui cesse son exploitation, ont permis la reprise d'un stock de graines et de jeunes plantes qui seront désormais cultivées dans notre pépinière de Genolier. Ainsi La Forestière se positionne clairement dans le marché des plantes indigènes en devenant l'unique fournisseur romand dans ce domaine.

- Les relations développées dans le cadre du programme de la filière durable mise en place par RégionNyon réunit des partenaires politiques et économiques dans le but de favoriser la filière courte des bois de nos régions.

- A l'échelon national, des négociations autour de la cotisation au Fond du Bois sont en cours. Parallèlement et dans la suite logique de l'exposition des statues de personnalités Suisse en bois "Woodvetia", la promotion du bois au niveau Suisse se prénomme désormais STM " Swiss Timber Marketing". La Forestière participe aux séances de cette commission constituée de représentants de la propriété, des cantons et de la confédération.

- Un groupe de travail constitué de représentants du personnel et des employeurs du secteur forestier travaille actuellement à la rédaction d'une convention collective

Vaudoise. Une démarche similaire est en cour à l'échelon national. Lors de la dernière AG, les membres ont donné mandat au conseil de prendre part à ces négociations. Au vu de la dimension nationale de ces travaux, le conseil d'administration demande une modification des statuts à l'Assemblée générale, modification qui définira clairement la mission donnée dans ce contexte.

- Les problématiques liées à l'évolution de la faune et les conséquences pour nos forêts font l'objet d'une attention particulière. L'augmentation des prélèvements autorisés par les responsables de la régulation vont dans le bon sens, toutefois, si ils permettent de contenir la progression, ils ne semblent pas parvenir à faire reculer le phénomène.

- Le Conseil d'administration porte une attention particulière aux relations que La Forestière entretient avec son partenaire principal et traditionnel, le canton de Vaud au travers du DTE. A la veille de changements annoncés, le Conseil est particulièrement attentif au maintien des excellentes relations entretenues jusqu'à ce jour.

## **Courtage**

Cette année encore, le Conseil a décidé qu'un rabais de courtage sera à nouveau distribué en regard des bons résultats du négoce de bois. Ce rabais s'élève à CHF 60'000.-, soit 9,5% du courtage payé et sera rétrocédé en proportion des montants encaissés durant l'exercice.

## **Conclusion**

L'exercice sous revue montre un visage mesuré et maîtrisé. Toutefois, au moment d'écrire ces quelques lignes, les discussions et les observations liées aux effets du réchauffement climatique vont bon train et questionnent sur le devenir et les conséquences pour nos forêts. En effet, comment se projeter dans cette situation composée d'incertitudes et ce, dans un environnement économique toujours instable ?

La marge de manœuvre est ténue et malgré cela, La Forestière évolue au rythme des soubresauts du marché et des contraintes découlant des forces de la nature, au service de ses membres, partenaires et clients. Qu'ils en soient ici remerciés.

Gilbert Gubler  
Président

## Bureau d'Echandens

### Personnel :

#### Direction :

M. Didier Wuarchoz

#### Adresses courriel

[dwu@laforestiere.ch](mailto:dwu@laforestiere.ch)

#### Agents commerciaux :

M. Rémy Fischer

[rfi@laforestiere.ch](mailto:rfi@laforestiere.ch)

M. David Girardon

[dgi@laforestiere.ch](mailto:dgi@laforestiere.ch)

M. Jeff Laffely

[jla@laforestiere.ch](mailto:jla@laforestiere.ch)

M. Alexandre Magnin (jusqu'au 31.08.18)

[ama@laforestiere.ch](mailto:ama@laforestiere.ch)

M. Angelo Ciciulla (dès le 01.09.18)

[aci@laforestiere.ch](mailto:aci@laforestiere.ch)

#### Coordinateur certification :

M. Christian Favre

Indépendant

[fdf-sarl@bluewin.ch](mailto:fdf-sarl@bluewin.ch)

#### Bureau :

M. Fabio Ferraretto

Responsable administratif

[ffe@laforestiere.ch](mailto:ffe@laforestiere.ch)

Mme Nicole Pache

Facturation

[npa@laforestiere.ch](mailto:npa@laforestiere.ch)

Mme Françoise Balducci

Secrétariat

[fba@laforestiere.ch](mailto:fba@laforestiere.ch)

## Informations générales

### Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration de La Forestière s'est réuni à huit reprises durant l'exercice écoulé. Il a notamment traité les points suivants :

- 🌿 Situation du marché
- 🌿 Marche de service
- 🌿 Comptes
- 🌿 Budget
- 🌿 Relations avec le DTE
- 🌿 Pépinière de Genolier – Pépinière du Gros-de-Vaud
- 🌿 Gestion du cerf
- 🌿 CCT forestiers-bûcherons
- 🌿 Groupe Vaud plaquettes Bois-Energie

- 🌲 Genolier – bâtiments
- 🌲 Projet Fagus Jura
- 🌲 Stratégie Energétique 2050
- 🌲 Défense du bois suisse

## Séance sur le thème des collaborations en forêt

Sur le constat d'un certain essoufflement du concept des séances d'info d'automne, une tribune sur le thème des collaborations en forêt a été mise sur pied le 7 mars 2018 à Corcelles-le-Jorat. La Forestière recevait deux orateurs de ForêtSuisse qui ont présenté les diverses formes et les avantages de telles collaborations. Puis, M. Marc Rod, en intervenant local, aborda très concrètement un exemple de collaboration entre propriétaires initiée par le garde forestier d'un groupement. La soirée se termina par un bref débat, ainsi qu'une verrée offerte par la commune hôte.

## Informations générales

### Membres

Nous avons enregistré les adhésions suivantes :

Triage des Dents-du-Midi	1874 Champéry
Commune de Mont-la-Ville	1148 Mont-la-Ville
Gander & Fils Sàrl	1453 Bullet

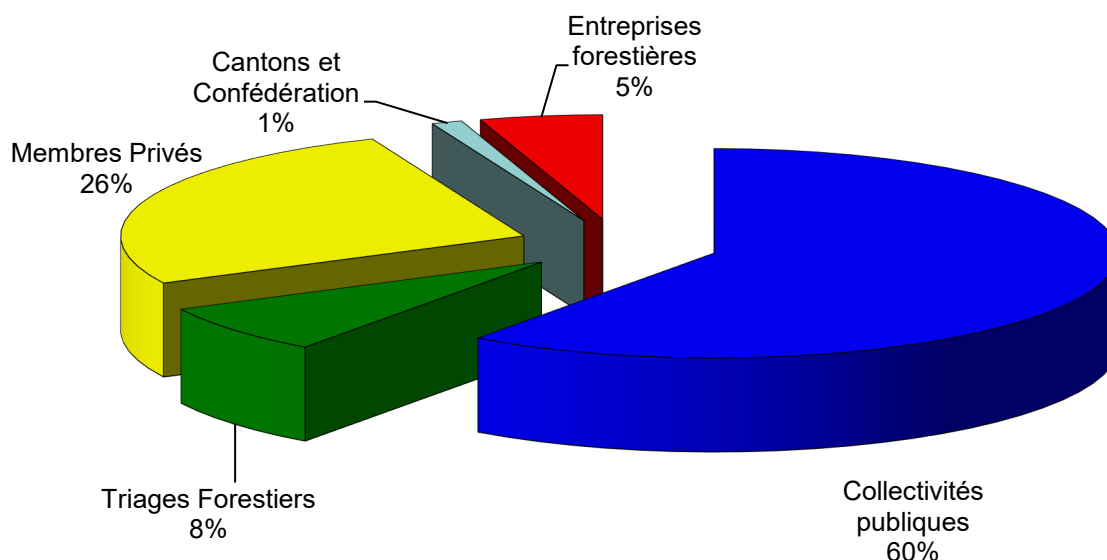
Les membres suivants ont démissionné :

Mme Grandchamp Margrith à Gryon	GEFIB - Lucens
Mme Vuagniaux Evelyne à Yvonand	Roethlisberger Alain à Chez-le-Bart
M. Burnier Jacque-Henri à Bière	Forêt 2000 au Sentier

**Au 30 juin 2018, l'état des membres est le suivant :**

<b>4 cantons et la Confédération</b>	<b>244 communes et bourgeoisies</b>
<b>107 propriétaires privés</b>	<b>31 triages et groupements</b>
<b>20 entreprises forestières</b>	

**La Forestière compte 407 membres**



## Marché des bois et service de commercialisation

**2017-2018 : Cet exercice a vu la demande en sciages rester soutenue à l'étranger. Sur le marché suisse, la reprise initiée en 2017 a été stoppée net par les événements climatiques, qui ont également touché l'Europe centrale. Les bostryches se sont invités à la partie dès le printemps 2018.**

### Suisse : Une reprise hélas sans suites

Après la longue période de déprime initiée le 15 janvier 2015, le marché suisse des bois ronds avait décidément beaucoup de peine à redémarrer en 2017. C'est surtout du côté des grands scieurs d'Outre-Sarine qu'on a le plus rechigné à augmenter, ne serait-ce que de quelques francs, le prix des grumes. Une attitude dont la logique nous échappe : On invoque à longueur d'année la forte influence des marchés allemands et autrichiens sur nos prix de sciages, et quand ces prix remontent enfin, on reste sans réaction...

Dans le canton de Vaud, il a été plus aisé de discuter avec la scierie Zahnd, qui, grâce à la part élevée d'exportation de sa production vers la France, a pu constater l'embellie du revenu des ventes exprimé en francs suisses : sous l'effet d'un marché des sciages ferme et d'un Euro qui s'est ragaillardé sur toute l'année 2017, ses dirigeants ont consenti deux hausses de prix successives, la dernière au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Relevons encore que les améliorations de prix ainsi obtenues sont également à mettre sur le compte de la relation étroite que nous entretenons avec les dirigeants de cette entreprise depuis de nombreuses années.

## Eole malmène les forêts d'Europe

Ce début de reprise du marché constaté en 2017 allait cependant être stoppé net par la tempête Eléonor qui a balayé l'Europe centrale le 3 janvier 2018. Toute la campagne de commercialisation 17-18 peut d'ailleurs être placée sous le signe des tempêtes et autres coups de vent violents : Le 9 juillet 2017 déjà, un coup de tabac puissant et très localisé provoquait pour 2'500 m<sup>3</sup> de chablis sur le Mont-Pèlerin. Quelques jours plus tard, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 août, c'est le Nord-Est de la Suisse qui subissait une tempête de grande intensité, laquelle a couché jusqu'à 40'000 m<sup>3</sup>, représentant par endroits le quadruple d'une possibilité annuelle.

Mais le pire allait se produire le 3 janvier 2018, avec la désormais célèbre Eléonor, *cyclone extratropical* dont la puissance s'est rapprochée dangereusement de celle de Lothar (26.12.1999). Difficiles à estimer en termes de m<sup>3</sup> de bois, les dégâts se sont révélés au fil des mois toujours plus importants, comme c'est souvent le cas lors de tels cataclysmes. La dernière estimation officielle fait état de 1,5 mio. de m<sup>3</sup> de chablis.

Bien que ces volumes soient arrivés dans le courant de la campagne de coupes, leurs effets ont longtemps pesé sur le marché suisse des bois ronds, si bien qu'à l'automne 2018, ils accaparaient encore la capacité logistique de la plupart des grandes scieries, y compris dans le canton de Vaud.

## Les bostryches au rendez-vous

Le suivi des populations de bostryches au niveau national avait montré une recrudescence de ces insectes depuis l'année 2012, et il y avait de quoi être inquiet pour 2018, tant les conditions météorologiques de 2017 et de l'hiver dernier avaient été favorables à la multiplication de ce coléoptère. Pour ne rien arranger, les volumineux chablis du mois de janvier 2018 ont constitué des conditions favorables de pullulation, renforcées par une météo idéale sur toute l'année, qui bat à nouveau des records de sécheresse.

Au moment d'écrire ces lignes, une bonne partie du pays vit une situation critique du point de vue du bostryche, tant sur le plan phytosanitaire, qu'au niveau du marché qui s'est rapidement retrouvé engorgé.

Toutefois, on constate heureusement que le phénomène du bostryche est moins aigu dans le canton de Vaud et en Suisse romande. Concernant l'écoulement des bois, en juin déjà, alors que la situation était encore calme sur le front des opérations, nous avons mis sur pied avec la scierie Zahnd un plan logistique afin de parer à une forte poussée de bois bostrychés, assorti d'une liste de prix spécifique. Dès que les premiers lots ont été déclarés, ils ont pu, dans la mesure des capacités de transport, être pris en charge via ce canal.



## Europe centrale : également beaucoup de chablis et une invasion de bostryches

Chez nos voisins, en l'espace de six mois, ce sont environ 30 millions de m<sup>3</sup> de bois qui ont été fauchés par les éléments, le plus important volume étant à mettre sur le compte de *Friederike*. Cet ouragan a balayé l'Europe centrale et plus particulièrement le Nord de l'Allemagne le 18 janvier 2018, causant la mort de neuf personnes et faisant des dégâts aux forêts estimés à 20 mio de m<sup>3</sup>.

Ces quantités très importantes de bois allaient perturber pour longtemps la logistique des bois ronds en Allemagne, avec de fortes répercussions chez nous. La raison principale en est l'accaparement des wagons disponibles sur le réseau ferroviaire allemand pour livrer, à partir des forêts du Nord du pays, les scieries installés au Sud et en Autriche. A tel point qu'il était devenu pratiquement impossible chez nous, dès le mois de mai 2018, de mettre la main sur un wagon pour charger notamment les bois de râperie destinés à l'exportation vers l'Italie.

De plus, comme en Suisse, le bostryche est en train de causer de très gros dégâts dans des pays comme l'Allemagne, la Tchéquie, la France et également l'Autriche.

## Un marché des sciages heureusement solide

L'industrie européenne du sciage a pu bénéficier en 2017-18 de conditions économiques favorables. En clair, sous l'effet d'une offre en bois ronds généreuse voire pléthorique, le rapport entre le prix d'achat des grumes et celui de vente des sciages s'est continuellement amélioré durant l'année. Côté demande, les moteurs au niveau mondial restent le marché interne européen et surtout allemand, celui de la construction de logements aux Etats-Unis, et bien évidemment la Chine.

## Feuillus : containers pour la Chine et projet ambitieux au Locle

C'est un fait, on parle moins de la commercialisation des bois de feuillus que de celle des résineux. En 2017 toutefois, La Forestière a mené plusieurs actions afin de développer ce secteur particulier du commerce de grumes :

### Hêtre

Première exportation de grumes en conteneurs vers la Chine en collaboration avec Proforêt, organisme de commercialisation de bois des propriétaires jurassiens. Active depuis 5 ans dans ce marché particulier et exportant actuellement pas moins de 300 conteneurs par année, c'est peu dire que Proforêt SA jouit d'une solide expérience dans ce négoce, et La Forestière est heureuse de pouvoir collaborer avec elle.

Toutefois, une généralisation de ce débouché pour les hêtres vaudois n'est pas à l'ordre du jour, car de nombreux critères doivent être réunis afin d'assurer le succès de l'opération, à commencer par la situation géographique des lots.

Toujours dans le hêtre, l'augmentation de capital de **Fagus Suisse SA**, dont La Forestière est actionnaire à hauteur de CHF 200'000.-, était votée par l'AG des actionnaires le 22 septembre 2017. La société est désormais forte de près de 6 millions d'actifs, et peut ainsi se concentrer sur la construction de son outil de

production, tout en développant en parallèle son marché à l'aide de sous-traitants. Au niveau des ressources humaines, elle a nommé un directeur général en la personne de M. Eric Müller, issu du monde industriel et ayant exercé en tant que consultant en optimisation de process.

Quant au Conseil d'administration de Fagus Suisse SA, il a été élargi à 7 personnes dont les connaissances vont de la transformation du bois à la finance, en passant par l'industrie.

## Peuplier

Avec environ 1'200 m<sup>3</sup>/an, nous avons maintenant atteint la vitesse de croisière avec notre client italien fabricant d'emballages dans le Sud. Transmise fin 2016 des mains d'un négociant, nous avons repris cette relation commerciale assortie de conditions de paiement propres à ce pays où les liquidités circulent décidément moins vite que chez nous. Deux ans plus tard, nous avons pu constater que les termes convenus ont été tenus, et en parallèle, il nous a été possible de couvrir par une provision le risque lié à ce débiteur. Les conditions sont donc réunies pour envisager sereinement la poursuite de la collaboration avec ce client.

Dans le courant de 2018, nous avons effectué les premières livraisons de peuplier vers une nouvelle relation commerciale en Lombardie. Ceci nous permet maintenant d'offrir des possibilités d'écoulement variées pour les diverses qualités de cette essence particulière.

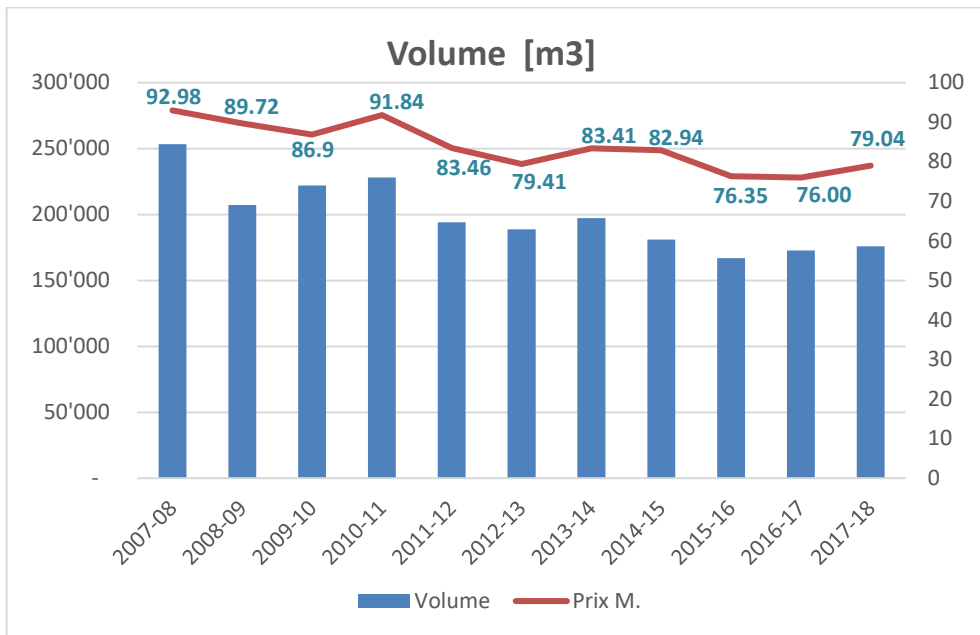
## Frêne

Un important projet de construction d'une halle de production horlogère nécessitait de trouver 2'000 m<sup>3</sup> de grumes de frêne à l'automne 2017. Initiateur de cette variante architecturale en bois et vainqueur du concours d'architecte, le bureau d'ingénieur bois Charpente Concept de Morges, renommé entre-temps Bois Initial SA, a approché La Forestière. Au vu des importants volumes à réunir, nous avons immédiatement proposé de faire équipe avec nos partenaires forestiers et scieurs du Jura et de Neuchâtel.

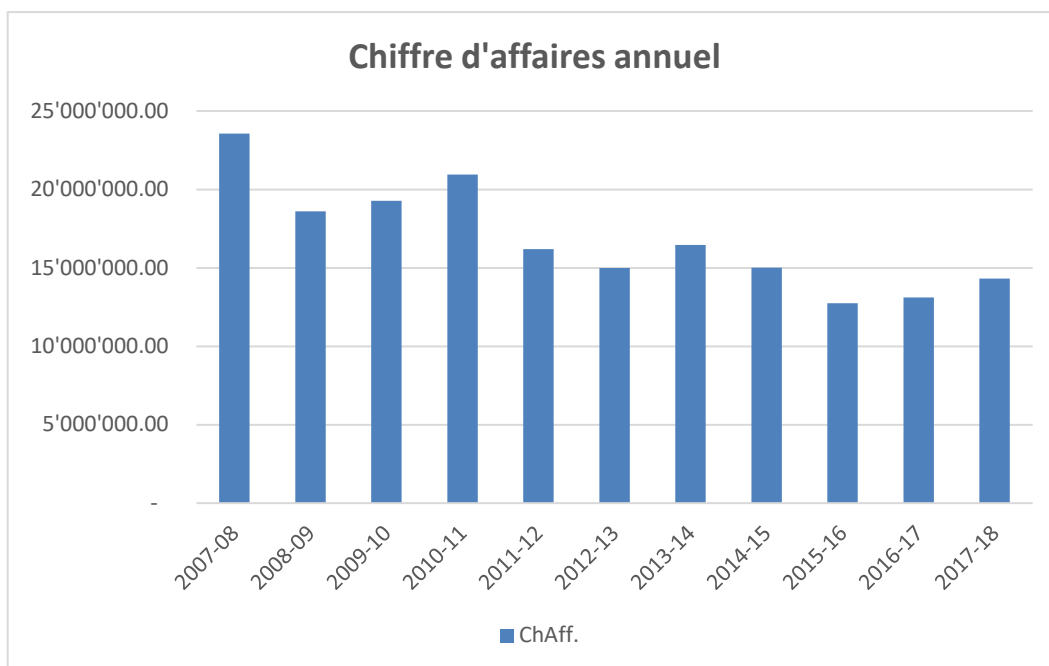
Au final, même si le projet, pour diverses raisons, ne s'est malheureusement pas réalisé en bois, l'exercice a montré que la filière était apte à se mobiliser pour des projets importants, et ceci même au-delà des frontières cantonales.

## Service de commercialisation

Durant l'exercice sous revue, il nous a été possible d'augmenter notre volume commercialisé de 3'252 m<sup>3</sup>, pour atteindre 175'879 m<sup>3</sup>. La quasi-totalité de cette avance a été réalisée en première moitié d'exercice.



Le prix moyen (échelle de droite) s'est apprécié de 4%, soit de Fr 3.-- par m<sup>3</sup> pour atteindre 79.04, portant ainsi le chiffre d'affaires total à Fr. 13'900'000.-



## Octroi d'un rabais sur les prestations de courtage de l'exercice 2017/2018

Comme lors de l'exercice précédent, il nous a été possible d'accorder un rabais sur les commissions de courtage payées par nos membres (voir mandat de commercialisation, version 2015). Il se monte cette année à 9,5 % des courtages perçus et représente une somme de CHF 60'000.- au total.

## **Notre offre de commercialisation convainc de nouveaux membres**

L'exercice sous rapport a vu trois grands propriétaires forestiers signer le mandat de commercialisation (version 2015), qui leur garantit un écoulement de leurs bois aux meilleures conditions du marché et dans une totale transparence. Nous leurs en sommes reconnaissants, car ils renforcent ainsi la position et les capacités d'action de notre Coopérative. Une telle décision est loin d'être anodine, et les motivations qui les ont incités à la prendre sont diverses. Mais nous y voyons tout au moins le signe de la crédibilité et de la confiance que le modèle d'affaires de La Forestière inspire à ses fournisseurs de bois.

## **Nouvel agent commercial**

En juin 2018, nous avons engagé M. Angelo Ciciulla afin de remplacer M. Alexandre Magnin, parti reprendre un poste de garde forestier dans son canton d'origine et à qui nous souhaitons plein succès et satisfaction dans son nouvel emploi. M. Ciciulla est titulaire d'un brevet de contremaître forestier, fonction qu'il a exercé durant une dizaine d'années pour le compte des forêts de l'Etat de Berne. Il a ensuite mené durant 15 ans sa propre entreprise de travaux forestiers, avant d'opérer un virage vers un emploi plus administratif pendant quelques années. En rejoignant l'équipe de La Forestière, il est heureux de pouvoir se rapprocher du monde forestier, et de mettre à profit l'expérience qu'il y a acquise.

## **Cours de cubage donné par les agents de La Forestière**

Chaque année, La Forestière, au travers de ses agents, participe à la formation des futurs gardes forestiers en matière de cubage des bois, en collaboration avec l'école de Lyss.

## **Activités associatives**

### **AOC Bois du Jura**

L'Assemblée générale de l'association du 30 mai 2018 a chargé le comité de préparer la clôture définitive des activités et la liquidation de l'association. Cependant, elle a assorti cette tâche de l'obligation de créer un fonds de réserve qui sera confié aux associations cantonales de propriétaires forestiers porteuses du projet. Ce fonds devra servir exclusivement à financer les démarches d'une initiative qui viserait les mêmes objectifs que l'AOC Bois du Jura, et qui viendrait à être créée à l'avenir. A titre d'exemple, une structure permettant l'adjonction d'un périmètre suisse à la zone de production française de l'AOC, entrerait dans les critères d'une telle initiative.

## **Journées du bois suisse : la filière ouvre ses portes**

Nommée Woodvetia, une campagne de promotion du bois suisse à l'échelon national a débuté en automne 2016. Son action la plus emblématique a été la réalisation, par un sculpteur, de vingt statues en bois suisse représentant des

personnalités de notre pays. Chaque inauguration de statue a donné lieu, dans divers endroits de Suisse, à un happening bien orchestré.

Parallèlement, en date des 15 et 16 septembre 2017, les Journées du Bois suisse ont été organisées dans tout le pays par des regroupements d'entreprises de la filière bois. Différents événements tenus sur plus de 80 sites ont permis aux citoyens de se plonger dans l'univers fascinant de la forêt et de la mise en valeur du bois.

## Logiciel de cubage et martelage WinRobin 4.5

Le logiciel WinRobin, proposé par ForêtSuisse, a effectué un « grand saut » afin de s'affranchir de l'appareil de saisie *Psion* pour lequel il avait été conçu. Il est dorénavant possible de l'installer sur une tablette ou même un smartphone. Toutefois, aux dernières nouvelles, le déploiement de cette nouvelle version ne va pas sans heurts, et il subsiste encore quelques erreurs de jeunesse à corriger rapidement.

La Forestière suit de près ce projet, car c'est à sa plateforme commerciale que sont destinées la majorité des listes de cubage produites à l'aide du logiciel. Elle doit donc faire procéder de son côté aux adaptations informatiques nécessaires pour pouvoir les traiter correctement.

## Nouvelles de ForêtSuisse



Durant l'année sous rapport, ForêtSuisse s'est impliquée, entre autres, dans les thèmes suivants :

- Groupe de travail révision de l'ORTRA Forêt suisse
- Réforme du mode de financement du Fonds suisse d'entraide du Bois, renommé *Promotion Bois Suisse*
- Fonction de puits de carbone de la forêt : Daniel Fässler, président de ForêtSuisse, réussit à faire adopter par le Conseil des Etats, une modification de loi permettant aux propriétaires forestiers de faire valoir le CO<sub>2</sub> stocké par la forêt dans le cadre des contrats de CO<sub>2</sub>
- Optimisation et mise à jour des logiciels forestiers CEforestier, ForstAdmin, WinRobin version 4.5, ForstControl.

## Site Internet refait à neuf

Notre site Internet, d'ancienne génération, méritait une refonte de fond en comble. Ce fut chose faite en novembre 2017. Sa convivialité a été améliorée par une nouvelle architecture, qui permet une lecture plus aisée à partir d'appareils portatifs, ainsi que par l'affichage d'un nombre limité d'onglets en page d'accueil.

## Parc naturel périurbain du Jorat

Le thème du parc naturel périurbain du Jorat a fait l'objet de nombre d'articles dans la presse, et les avis quant à son concept, qui comprend notamment une importante zone centrale sous la forme d'une réserve naturelle forestière, sont partagés. La Forestière, association dont sont membres les communes concernées, a souhaité rester en-dehors du débat. Elle apporte toutefois une contribution par sa participation à la commission « bois, économie et tourisme » dudit parc.

## Certification des forêts

Le premier audit sous l'égide du nouveau groupe de certification ARTUS a été passé avec succès. Dans la même période, nous avons procédé au renouvellement des conventions de certification qui lient les membres au groupe et leur permet d'utiliser ses numéros de certificat. Malgré les questionnements légitimes que les propriétaires et les gestionnaires forestiers peuvent avoir face à la « grande machine » de la certification, la quasi-totalité d'entre eux ont reconduit leur adhésion pour une nouvelle période de 5 ans.

Un groupe de travail a été formé afin de plancher sur la question du **traitement insecticide des grumes en forêt**. En parallèle, le FSC International est en train de revoir entièrement sa *Pesticide policy*, et le groupe n'a donc pour le moment pas pu progresser dans ses travaux.

Parmi les alternatives possibles, il existe un filet insecticide proposé par la maison BASF. Afin de permettre à chacun de se faire sa propre idée de la praticabilité de cet outil, La Forestière a organisé une démonstration de terrain pour les gardes forestiers en date du 22 mai 2018.

Toujours au niveau du FSC International, celui-ci a mis en consultation en automne 2017 son nouveau standard de certification des forêts. Pour l'ARCF, association romande pour la certification des forêts, ce sont Mme Christina Giesch (ForêtValais) et M. Didier Wuarchoz, qui ont passé en revue chaque principe, critère et indicateur de ce document qui pose les exigences de base du label. Ils ont ensuite transmis leur prise de position au FSC.

## CCT du personnel forestier vaudoise

De proposition en contre-proposition, l'année 2017-18 a été rythmée par les séances de négociations entre les parties. D'un côté l'association vaudoise du personnel forestier, épaulée par les syndicats Syna et SSP. De l'autre l'AREF, association romande des entrepreneurs de travaux forestiers et La Forestière. Ces dernières peuvent compter sur l'appui du Centre patronal, dont un de ses représentants officie en qualité de secrétaire patronal de l'AREF.

Fait nouveau, une démarche de CCT au niveau suisse a été lancée en parallèle, et des contacts entre les deux groupes de travail ont été établis.

## Groupe Vaud Plaquettes Bois-énergie

Le VPBE s'est réuni en séance plénière à quatre reprises durant l'exercice, et ses groupes de travail *promotion* et *contrats d'approvisionnement* un même nombre de fois. Ces derniers ont livré les prestations suivantes :

Le groupe promotion a proposé à la vente une bâche mettant en valeur le bois-énergie, inspirée d'une démarche similaire de la Chambre des Bois de l'Ouest vaudois. Ladite bâche permet d'indiquer la quantité de combustible fossile substituée par la pile de bois sur laquelle elle est apposée.

Il a également mis la touche finale à ses contrats-type d'approvisionnement en plaquettes forestières. Ces modèles prennent en compte les intérêts du fournisseur de plaquettes, un acteur qui se retrouve parfois en position de faiblesse au moment de s'engager contractuellement envers un acheteur. Ils sont disponibles sans restriction d'usage sur le site de La Forestière.

Enfin, par l'intermédiaire de plusieurs de ses membres, le VPBE est invité par le Canton à accompagner la mise en œuvre de sa stratégie bois-énergie.

## Concept cantonal forêt-gibier 2016-2025

En guise de clin d'œil, cette illustration pour signaler que l'élaboration de ce concept fort attendu, devrait encore prendre un peu de temps. Dans l'intervalle, les propriétaires constatent que les plans de tir ont été augmentés. Il semblerait cependant qu'ils ne suffisent toujours pas à faire diminuer la pression exercée par les populations de cerfs dans les régions où il s'est établi depuis plusieurs années.

## Antenne romande d'Energie-bois Suisse

Les activités de l'antenne romande d'EbS ont été particulièrement diversifiées durant cet exercice, englobant en plus de la défense des intérêts de la branche le développement d'un projet technique ainsi qu'un lobbying particulièrement fructueux auprès des médias.

La thématique de l'évacuation des cendres de bois liée à l'Ordonnance sur l'évacuation des déchets (OLED ; voir le rapport précédent) devrait trouver à l'automne 2018 une solution très satisfaisante pour la branche. Dès la mise en application début 2016, Energie-bois Suisse avait émis une proposition de modification réaliste pour rendre l'OLED applicable. Dans sa nouvelle teneur, l'ordonnance, qui devrait entrer en vigueur le 1er novembre 2018, devrait prévoir que les cendres de grille et de filtres issues de la combustion du bois naturel ainsi que les cendres de grille issues du bois de récupération puissent être stockées à l'avenir dans des décharges des types D et E sans traitement et sans analyse.

Fin mars 2018, l'antenne romande d'EbS a répondu à la consultation cantonale du plan de mesure OPair de l'agglomération Lausanne-Morges. Plusieurs mesures concernant directement le bois-énergie allaient dans le sens du blocage de toute nouvelle implantation d'installation de chauffage au bois. Cette approche extrême et

sans nuance a obligé l'antenne à répondre par la négative. Pour étayer sa position, elle citait dans son argumentaire des extraits du rapport de 2013 de la Commission fédérale de l'hygiène de l'air sur les poussières fines, ainsi que les recommandations de l'Agence internationale de l'énergie (IEA) publiées dans un rapport de 2017 rédigé par l'expert suisse Thomas Nussbaumer.

Sous l'impulsion des pays scandinaves, on a vu se développer ces dernières années la technique de couverture des piles de bois rond en forêt avec du papier cartonné déchiquetable pour favoriser le séchage du bois. Plusieurs triages forestiers suisses ont testé ou utilisent cette technique, mais elle n'a jamais été documentée à notre connaissance de manière précise et systématique. Soutenu par le Service de l'énergie fribourgeois, l'antenne romande a mis en place, en partenariat avec le garde forestier de Charmey, une méthode de prise d'échantillons en forêt au moment du déchiquetage. Plus de 40 échantillons ont été récoltés, avec ou sans couverture papier, entre octobre et mai et expédiés à Zurich le jour-même en vue d'une mesure d'humidité dans les jours qui suivent. Les résultats seront publiés d'ici la fin 2018.

Suite au cahier de l'immobilier du journal 24Heures du début 2017 vantant les mérites du mazout, l'antenne avait pris contact avec le responsable pour proposer le sujet du bois-énergie l'année suivante. Le résultat a figuré dans le supplément "24 Immobilier" du 31 janvier 2018 avec une interview sur deux pages plus couverture (voir figure). Un peu auparavant avait été publié, suite au contact de l'antenne, un article de 6 pages plus couverture dans le magazine de l'efficacité énergétique EFFICIENCE 21 (voir figure). Il traitait du chauffage à distance aux plaquettes de Roche qui va alimenter en chaleur, entre autres, l'Hôpital du Chablais.

## Pépinière de Genolier



### Saison 2017/2018

#### **Accord de reprise des Pépinières du Gros-de-Vaud**

Le rapprochement a débuté en automne 2016 et s'est poursuivi en 2017, pour aboutir en janvier 2018 à la signature d'une convention entre le Conseil d'administration de La Forestière et M. Joris de Castro, propriétaire des Pépinières du Gros-de-Vaud, sises à Echallens. Cette convention fixe les modalités du transfert de cette dernière à la Pépinière de Genolier au 1<sup>er</sup> juillet 2018, et concerne principalement le capital-plantes, le know-how et la clientèle.

Il est à relever qu'un des points forts des Pépinières du Gros-de-Vaud est, hormis les plants forestiers traditionnels, la culture de buissons sauvages issus de graines locales, prélevées sur des pieds-mères référencés. Les arbustes ainsi produits répondent à une demande croissante dans le domaine du reboisement (renaturation de berges, création de biotopes, etc...), et constituent une réelle opportunité pour la Pépinière de Genolier. A noter que celle-ci n'a pas lésiné sur les moyens afin d'augmenter sa production et faire face à la hausse prévisible du chiffre d'affaires en plants forestiers, puisque dès l'hiver 2017-18, elle a tout simplement triplé sa surface de culture de plants forestiers et buissons.



## **Activité**

La période 2017-2018 a été une des plus compliquée de ces dernières années, tant au niveau des conditions climatiques, une fois encore difficiles, que des changements importants au sein de l'équipe.

L'automne 2017 a été très doux, ce qui a empêché de faire débiter les arrachages avant début novembre. Par, ailleurs, vers mi-septembre, un coup de vent violent a provoqué de la casse dans nos arbre tiges.

Le premier trimestre 2018 a été relativement humide, ce qui a rendu très difficile le travail sur le terrain. Le gel survenu en toute fin d'hiver sur des plantes en début de végétation ont provoqués quelques accidents culturels.

Depuis, la sécheresse sévit, avec des conditions hydriques très difficiles et qui ont perdurés jusqu'à cet automne 2018.

Dans ces conditions, le volume d'affaire ne s'est finalement que très légèrement tassé. Nous avons par ailleurs noté une augmentation des visites de la pépinière par une clientèle de détail.

## **Equipe**

Après 43 ans de carrière au sein de notre Pépinière, M. Francis Eggli a fait valoir ses droits à la retraite. Une émouvante cérémonie a eu lieu en présence de toute l'équipe et de la Direction. Ses collègues lui ont remis le « Sécateur d'Or » et nous lui souhaitons une retraite apaisée et joyeuse et tous nos vœux de rétablissement à la suite d'un combat difficile pour sa santé.

Deux autres collaborateurs ont quitté l'entreprise pour relever d'autres défis professionnels et nous avons accueillis par conséquent trois nouveaux collaborateurs.

M. François Gousseaud est désormais responsable de l'Ornement pleine terre, M. Mickaël Regad s'occupe des livraisons et M. Maxime Bégat est à l'atelier et aux préparations de commandes.

Nous nous réjouissons de servir notre clientèle avec cette équipe grandement renouvelée !

